

## Observatoire de la formation

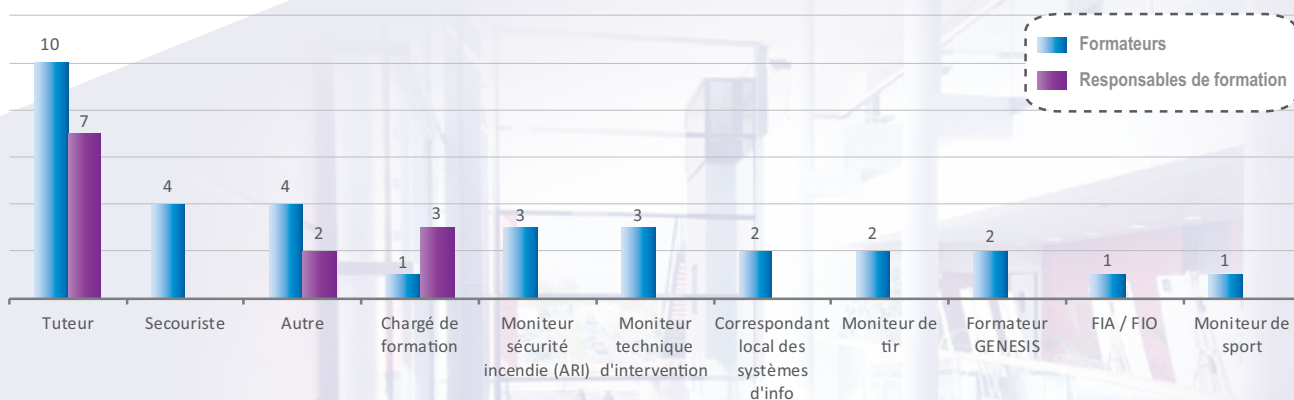
### 41<sup>ème</sup> promotion de formateurs et responsables de formation

#### A retenir

- 34 agents entrés en formation le 13 février 2017 pour une durée de 16 semaines pour les formateurs et de 18 semaines pour les responsables de formation.
- Parmi les 12 responsables de formation (RF) : 6 hommes et 6 femmes
- Parmi les 22 formateurs : 12 hommes et 10 femmes
- Anciens grades : 12 surveillants, 8 premiers surveillants, 2 majors pénitentiaires, 5 lieutenants, 1 capitaine et pour la filière insertion, 6 CPIP
- Moyenne d'âge de la promotion : 40 ans (sans différence majeure entre formateurs et responsables de formation)
- Ancienneté moyenne dans le dernier grade : 7 ans ; et dans l'administration pénitentiaire : 13 ans (sans différence majeure entre formateurs et responsables de formation)
- Diplôme scolaire : 7 formateurs ont le BEPC ou un CAP/BEP, 16 agents se sont arrêtés au baccalauréat et 11 agents sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur

### Expériences professionnelles

**Graphique 1 :** Activités de formateur déjà exercées dans l'administration pénitentiaire selon la formation suivie – Effectifs (plusieurs réponses possibles)



La majorité des stagiaires a déjà une expérience dans le domaine de la formation au sein de l'administration pénitentiaire. La fonction la plus fréquemment occupée est celle de tuteur (10 formateurs et 7 RF), suivie par secouriste (4), moniteur sécurité incendie (3), moniteur technique d'intervention (3) ou chargé de formation (4). D'autres fonctions sont également citées par un ou deux stagiaires.

12 formateurs et 7 RF ont également exercé des activités de formation en dehors de l'administration pénitentiaire. Ces expériences se sont par exemple déroulées au sein d'associations sportives (professeur de judo, de tennis, moniteur de plongée, de tir etc.) ou dans d'autres cadres professionnels (armée, restauration, éducation nationale, mairies).

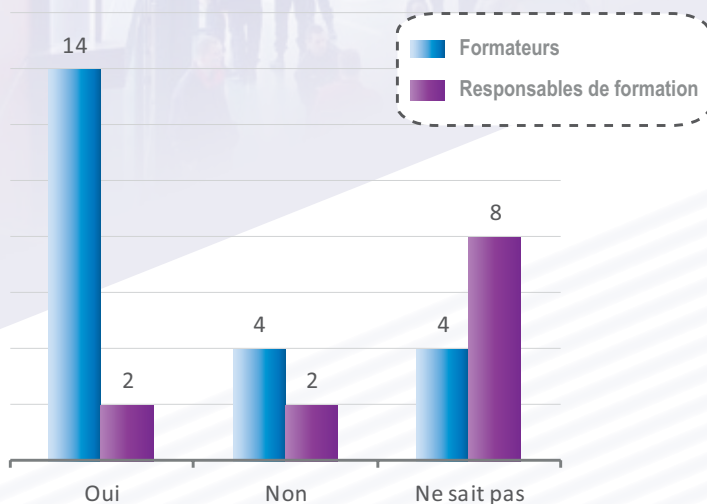
## Motivations et perspectives professionnelles

**Graphique 2 : Première motivation à devenir formateur/responsable de formation – Effectifs**



Les stagiaires sont tout d'abord attirés par l'aspect pédagogique de leur futur métier (dimension pédagogique pour les formateurs et élaboration des modalités pédagogiques pour les responsables de formation) avant de citer, en deuxième motivation, le déroulement de carrière, aspect plus utilitaire.

**Graphique 3 : « Envisagez-vous de passer d'autres concours ces prochaines années ? » - Effectifs**



14 formateurs sur 22 envisagent de passer d'autres concours ces prochaines années. Parmi eux, 12 surveillants souhaitent devenir premier surveillant et 2 premiers surveillants comptent passer officier.

L'évolution de carrière est moins présente chez les responsables de formation : seuls 2 agents sur 12 ont répondu par l'affirmative et ambitionnent de devenir DPIR.

La poursuite de carrière n'est donc pas envisagée de la même façon selon les deux publics, pourtant très proches en termes d'âge et d'ancienneté professionnelle.

### 41<sup>ème</sup> promotion de formateurs et responsables de formation

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

MARS 2017

OBSERVATOIRE  
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

**Énap**  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire